

ESCRIME

ANIMATION

Responsables d'épreuve :

Team Epée Auvergne (TEA)	Roger	MIR	06 86 43 02 03	escrime@orange.fr
-----------------------------	-------	-----	----------------	-------------------

Article 1 – Modalités de l'animation

Rappel des catégories :

- +4 ans mixte

Article 2 – Annulation de l'animation

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler l'animation en cas d'inscriptions insuffisantes d'équipes, de conditions météorologiques défavorables ou pour toutes autres raisons.

Article 3 – Inscription

L'engagement des pratiquants est composé de la fiche d'inscription définitive dûment renseignée

Chaque participant doit être inscrit avant le 30 avril 2024 à minuit.

Age minimum 4 ans

L'inscription des participants à l'animation vaut acceptation du présent règlement.

Article 4 – Règles et organisation de l'animation

Généralité :

- Les participants devront faire preuve de Fair-Play et de respect envers les autres participants et les membres de l'organisation.

Organisation de l'animation D'ESCRIME :

Organisateur : Maitre MIR ROGER.

Date le 7 juin 2024 à Nébouzat

Horaire : 19h00 à 22h00

- Le but de cette animation sera de vous permettre de découvrir les fondamentaux de l'escrime.
- Des assauts vous seront présentés par des personnes aguerries à cette discipline.
- Vous pourrez également participer et découvrir cette activité à travers des ateliers ludiques.

Article 5 – Responsabilités :

Chaque pratiquant est responsable de sa bonne tenue, du respect et de sa discipline en toutes circonstances.

Le comité d'organisation des JEUX 2024 DSA, organisateur des épreuves, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux participants.

Chaque participant doit, à ce titre, être assuré (assurance personnelle).